

بسم الله الرحمن الرحيم

Sudan University of Sciences and Technology

College of Graduate Studies

College Of Languages, Department Of French

Difficulté de la compréhension oral cas d'étude " les apprenants du FLE en troisième année à l'université du Soudan de science et de Technologie"

The Difficulties of Listening Comprehension, Case Study: Learners of French as a Foreign Language, Third Year, Sudan University of Science and Technology

صعوبات استيعاب اللغة المسموعة , دراسة حالة دارسي اللغة الفرنسية لغة أجنبية , المستوى الثالث , جامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا

A thesis submitted in partial fulfillment of the requirement for the degree of M. An in French language

Bachelor of languages in French language from Sudan University of sciences and technology. (2011)

Prepared By: Huda Ramadan Darjoul Al Emam

Supervisor:

Dr. Zaki Abelkarim Osman

March, 2022

Résumé

Cette étude vise à traiter le problème de la compréhension orale chez les apprenants de la troisième année « à l'Université du Soudan de Science et de Technologie », Par cette étude, nous avons explicité les éléments qui relèvent de la compréhension orale, les compétences linguistiques, le contexte ou le français à l'Université du Soudan et le cursus de faculté des langues, département de français à l'Université de Soudan. Pour atteindre notre objectif ; Nous avons suivi une méthode analytique et descriptive. Les résultats obtenus de cette étude c'est que les problèmes commises par les apprenants sont: (60%) problème de la compréhension détails,(32%)problème de la compréhension global,(8%)problèmes de la compréhension auditif. Donc nous proposons comme recommandations, les professeurs doivent augmenter le temps des cours de l'oral afin que les apprenants puissent en profiter et comprendre un dialogue enregistré, li faudrait également qu'il y ait des cours pour le pratique de la compréhension orale pour faciliter aux apprenants de mieux comprendre un dialogue enregistré. Il faudrait que les apprenants écoute des documents adaptés à son niveau de français et qui parlent d'un sujet qu'ont aimeront ou qu'on intéresse.

Abstract

This study aims to addressing the difficulties of listening comprehension among the third-class students in Sudan University of Science and Technologies college of languages, through this study we explain the element which clarify the oral comprehension, linguistic skills, the context or the French langue in Sudan University and the curriculum of the collage of languages in Sudan University. In order to achieve the aim of the study, we use the descriptive and analytical approach to prove what can be difficult and what can be problem. The finding of this study is:(60%) problem of details comprehension,(32%)problem of global comprehension,(8%)problem of oral comprehension, therefor the researcher recommended to increase extra hours of listening comprehension lectures in order to make the students able to get more benefits of understanding the recorded dialogue and conversation, also it should be there is courses for the practice of oral comprehension to facilitates learners to understand q recoded dialogue, learners should listen to the documents adapted to their French level which speaks about a subject that they are interested.

مستخلص

تهدف هذه الدراسة الى معالجة صعوبة استيعاب اللغة ألسموعة لطلاب الصف الثالث في كلية اللغات جامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا. ومن خلال هذه الدراسة قمنا بشرح العناصر التي توضح لنا استيعاب اللغة ألسموعة وللوصول الي هذه الدراسة اتبعنا المنهج التحليلي و الوصفي لبرهنة ما يمكن وصفه بالمشكلة او الصعوبة. وتوصلت هذه الدراسة الي النتائج التي تتمثل في صعوبة استيعاب اللغة ألسموعة. وعليه يوصي الباحث بزيادة المحاضرات الخاصة باستيعاب اللغة ألسموعة لكي يتمكن الطالب من الاستفادة القصوى لفهم المحادثات والحوارات المسجلة.

Dédicace

Je dédie entièrement ce travail, à mes exemples, mes premiers et ma plus grande force,

Mon père

Ma mère

Remerciement

Tout d'abord, Je tiens à remercier ALLAH le tout puissant de m'avoir donné la santé, le courage et la patience pour mener à terme ma formation et pouvoir réaliser ce travail de recherche.

Mes remerciements s'adressent particulièrement au docteur Zaki Abdalkarim pour son encadrement de qualité, ses motivations professionnelle, ses conseils et ses corrections et sa patience ainsi pour le temps qu'il a consacré à la réalisation de ce travail.

De peur d'en avoir oublié ; je souhaite remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

Introduction générale

Ce mémoire se veut une étude des difficultés qu'affrontent les apprenants de FLE (français langue étrangère). Au niveau de la compréhension orale.

La compréhension constituant l'un des problèmes qui rencontrent les apprenants de français langue étrangère et surtout la compréhension orale.

La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et des compréhensions d'énoncés à l'orale deuxièmement. Et aussi est une des étapes les plus fondamentales dans la communication.

A travers cette étude, nous voulons identifier exactement les problèmes et les difficultés de la compréhension orale qui rencontrent les apprenants au cours de leur apprentissage du FLE et qui entravent le bon déroulement de l'enseignement-apprentissage du FLE à l'Université du Soudan.

Motif de choix :

Nous sommes très intéressés par les compétences linguistiques dont la compréhension orale est un élément fondamental.

Cette recherche vise à découvrir et à savoir les difficultés de la compréhension orale des apprenants de FLE.

La problématique de ce travail est constituée sur les questions suivantes :

*Quels sont les problèmes et les difficultés de compréhension orale ?

*Quelles sont les raisons des difficultés au niveau de la compréhension orale ?

*Comment peut-on remédier ces types de difficultés ?

Le chercheur va suivre une méthode analytique et descriptive.

Le corpus consiste un test d'écoute pour les apprenants.

-Constitution de la recherche :

Cadre théorique : chapitre une (définition des cartes compétences linguistiques en général). Chapitre deux (l'orale –la compréhension orale en détailles). Chapitre trois (le contexte « le français à l'Université du Soudan.

Cadre pratique : introduction du FLE, cursus des enseignantes et leur formation. Test de compréhension orale. Analyse des résultats du test.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les idées de base concernant le sujet de notre recherche. Nous commençons par définir la compétence linguistique enfin nous nous concentrons sur les quatre compétences en général.

1- Les compétences linguistique:

Le terme compétence linguistique fait référence à la connaissance inconsciente de la grammaire qui permet à un locuteur d'utiliser et de comprendre une langue. Aussi connu sous le nom de compétence grammaticale ou langagière. Contraste avec la performance linguistique.

Telle qu'elle est utilisée par Noam Chomsky et d'autres linguistes, la compétence n'est pas un terme évaluatif ; il fait plutôt référence à la connaissance linguistique innée qui permet à une personne de faire correspondre les sons et les significations⁽¹⁾.

La compétence linguistique recouvre l'ensemble des compétences permettant de s'exprimer dans sa langue maternelle ou dans une langue étrangère. Elles sont regroupées selon les grandes fonctions « lire » - « écrite » - « parle » et « écouter ». Elles sont opposées par les linguistes aux langues usuelles les deux soient confondus.

1-1- La compréhension oral:

La compréhension orale est la capacité qu'a un sujet de percevoir, de traiter, d'interpréter un discours transmis par la voix, c'est-à-dire, de lui conférer une signification compte tenu des intentions et des connaissances du locuteur et des siennes⁽²⁾.

Elle est souvent confondue avec la compréhension auditive. Cette dernière n'est autre que la perception et la discrimination des sons, alors que la compréhension orale relève de la construction du sens à partir des sons entendus. Il ressort de cette comparaison que les deux compréhensions sont indissociables (elles sont basées sur l'ouïe), mais la seconde dépend de la première et il faut bien distinguer les sons pour comprendre le message.

⁽¹⁾<http://www.greelance.Com/rf/science> humaines\23\31\2021,.11:22AM.

⁽²⁾<http://www.classe> de FLE.com\2019\Compréhension,9/3/2021,12 :27Pm.

La compréhension orale est un objectif d'apprentissage qui précède souvent la prise de parole.

Roman Jakobson (1963-1965) a défini les différentes fonctions du langage :

-La Fonction expressive : centrée sur le destinataire qui vise à une expression de l'attitude du sujet par rapport à ce dont il parle.

-La fonction conative : orientée vers le destinataire tout comme la fonction phatique très importante à l'oral.

Puisqu'elle sert à établir prolonger ou interrompre la communication.

-La fonction métalinguistique : qui spécifie le discours sur la langue. Il est très présent en classe que ce soit par les termes grammaticaux (qui nomment les fonctions syntaxiques de la langue : sujet, verbe, adjectif, etc. Terminologie qui devrait être employée pour simplifier la compréhension du système de la langue et non l'obscurcir) ou les paraphrases, si présentes en classe qui aident à comprendre le sens d'un mot ou d'une construction syntaxique.

-La fonction poétique : centrée sur le signifiant du message c'est-à-dire sur le choix d'un mot à la place d'un autre, d'une intonation voulue ou encore une modalisation du discours.

La compréhension orale suppose aussi la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques mais aussi la connaissance des règles socioculturelle.

Il était donc préférable d'utiliser des documents sonores authentiques ou du moins vraisemblable par leur contenu et variés.

1-2 - La compréhension écrite :

Il est l'ensemble des activités qui permette l'analyse des informations reçu en termes de classe s'équivalences fonctionnelles. C'est-à-dire l'ensemble des activités de mise en relation d'information nouvelle avec des données antérieurement acquises et stockées en mémoire au terme.

Les modèles de compréhension sont ainsi étroitement liés à la présentation théorique des formes et du contenu de la mémoire à long terme ⁽¹⁾.

En langue étrangère les théoriciens de l'approche communicative ainsi que les cognitivistes se sont interrogés sur la manière dont le lecteur construit le sens d'un texte. Ils ont souligné trois aspects significatifs de cette activité langagière : la perception du texte, l'interprétation du texte, et les stratégies de lecture.

1-2-1 Les phases de la perception d'un texte :

A- la première approche du texte se fait par l'œil ce premier contact met en jeu une mémoire sérielle qui saisit des impressions visuelles sous forme d'image de mot.

B- cette sélection est acheminée ensuite vers la mémoire à court terme qui leur attribue une signification.

C- une fois les significations trouvées, ces éléments d'informations sont enfin transférés régulièrement dans la mémoire à long terme sinon ils sont effacés.

1-2-2 L'interprétation d'un texte :

La compréhension d'un texte met en jeu des compétences linguistiques certes mais des compétences culturelles et référentielles.

Il est parfois difficile de comprendre un texte sans notions préalables du domaine traité, au moins sans connaître les circonstances de production du texte.

1-2-3- Les stratégies de lecture :

Personnelles ; dépendantes du niveau d'instruction et habitudes culturelles d'un individu.

Les chercheurs retiennent trois modèles : le premier modèle est appelé modèle du « bas vers le haut » le lecteur part des formes graphiques, des petites unités (lettres, mots, phrase).

⁽¹⁾ -Bolton -évaluation de la compétence communicative en langue étrangère, éd-Hatier et Didier, Paris, 1991, P, 69.

Le second modèle est appelé modèle du « haut vers le bas » le lecteur s'attache d'abord au sens, c'est-à-dire aux notions, aux idées, véhiculées par le Texte et fait des hypothèses sur la signification globale. c'est la démarche du lecteur plus expérimentée.

Le troisième modèle est appelé modèle interactif il combine les deux autres démarches, c'est-à-dire que le lecteur a aussi bien recours aux petites unités formelles (syntaxe, lexique) du texte qu'à des connaissances plus générales (notions, concepts) extérieures au texte pour faire des hypothèses et comprendre le texte.

1-3-L'Expression orale :

L'expression orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre.

L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative. IL s'agit de la compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui demande à surmonter des problèmes liés à la compréhension (en situation interactive), à la grammaire de l'oral....

Dans le cadre des apprentissages, la langue est considérée comme le principal vecteur des savoirs « 2001 ». Il est donc important d'impliquer l'élève dans des échanges sociaux. Il semblerait que la langue de l'école serait la plus adéquat dans cette situation. C'est pourquoi « le français standard » serait le moyen grammatical et lexical qui, permettrait à l'enfant de devenir socialement acteur dans divers milieux. Toutefois, les élèves amenés à apprendre cette langue, seront dans un processus d'apprentissage d'une seconde langue. Nous appelons alors la langue de l'école, la Français Langue Étrangère.

Dans ce cas l'expression orale est un passage obligatoire. Elle est aussi importante que l'expression écrite à l'école et demande la connaissance de la grammaire orale, une capacité de prononciation, un rythme et une intonation adéquate.

Elle peut notamment servir à évaluer les savoirs et les communiquer, aussi bien dans le français que dans d'autres disciplines scolaires, qui nécessitent le passage par l'orale.

Maîtriser la langue orale est une des conditions pour une scolarité positive, elle est aussi une compétence transversale, utile à l'apprentissage des autres matières. Dans le cadre de notre travail ; « l'orale devrait surtout servir à communiquer, et à construire ensemble.

Dans le cas d'une classe les élèves vont devoir d'abord développer des compétences liées à l'apprentissage d'une seconde langue. À travers les compétences attendues en savoir « parler » est :

1 -3-1-L'élève doit s'exprimer oralement pour produire des messages simples.

1 -3-2-S'exprimer oralement pour décrire, raconter, répondre à des questions et interagir, à propos de ses besoins, ses intérêts et de son expérience².

Toujours à travers les Socles de compétences, le niveau à atteindre est :

1 -3-3-Pouvoir utiliser des expressions et des phrases simples.

-D'être capable de produire un message simple en utilisant le vocabulaire, les fonctions langagières et grammaticales appropriées à la situation de communication, avec intonation et un débit qui ne nuisent pas à la communication ; pour un auditeur patient, attentif et de bonne volonté. ²

Ces compétences-là vont lui permettre de construire des outils qui lui permettront d'accéder aux compétences liées à la langue française. « Parler, c'est exprimer sa pensée par la parole et par le corps, c'est produire du sens en tant qu'émetteur d'un message ».

Selon LE CUNFF Catherine, JOURNDAIN Patrick (1999), différentes situations vont permettre de mettre en place l'exploitation de l'oral en classe. On peut l'utiliser pour accéder à une matière aussi bien que pour acquérir des outils langagiers. On ne travaille pas toujours l'oral pour l'oral avec les enfants.

Ces activités peuvent être :

1-Discursives : maîtriser la « ou les » conduite(s) selon la situation, par exemple : narrative, explicative, ou argumentative

2-Pragmatiques :

« Comprendre l'enjeu de la situation, la langagière requise par la situation, donner du sens à sa prise de parole, choisir la « ou les » conduite(es) discursive(s) adaptée.

3-Linguistiques :

Maîtriser les formes linguistiques adaptées à la situation requise par la conduite discursive choisie : syntaxe, lexique et intonation.

4-Métalinguistiques :

Contrôler son discours réagir sur sa production en reformulant pour s'adapter à l'interlocuteur ou mieux exprimer sa pensée. ²

La conduite discursive est la conduite préconisée lors de la prise de parole, il est intéressant d'explorer sa diversité du fait des nombreuses situations à travailler en classe. Ainsi, les élèves se retrouveront dans des situations dont la participation va varier. Tout en mobilisant leur vécu, ils vont alors partager de différentes manières les expériences, en les décrivant les unes après les autres et en les expliquant. Afin de permettre à tout le monde de participer et d'éviter de mettre à mal les élèves en difficulté, il est important de varier les activités qui favoriseront l'acte de la parole et d'instaurer un climat de confiance.

Pour que les expressions orales soient réussies, il va falloir créer un climat de tolérance et de non-jugement au sein du groupe-classe. Pour cela il faut donner des tâches de groupe et inciter à l'entraide linguistique. Durant les activités, l'enseignant doit être bienveillant et à l'écoute. Il peut donner des

conseils peut également prendre un rôle lors des jeux d'expression, cela peut mettre les élèves plus à l'aise.

Dans l'organisation de son travail, l'enseignant peut concevoir de l'expression orale une discipline à part entière et la programmer individuellement des autres leçons. Mais étant donné que c'est une compétence transversale, il peut l'incorporer dans les différentes disciplines à travers les projets qui favoriseront l'expression orale. Pour aboutir à cet objectif, ils doivent surtout avoir du sens pour les élèves de cette manière ils en seront motivés, et comprendront son implication. Ainsi, les différentes composantes de la conduite discursive Pourront être exprimées.

L'expression orale permet de construire des compétences utiles pour l'expression écrite. Lors d'une expression écrite, le passage par l'oral est primordial. Les élèves auront besoin de se poser des questions et de réfléchir à ce qu'ils pourront écrire. On peut faciliter ce passage dans un premier temps en la faisant d'intuitive, et oralement. Ainsi ils pourront de plus en plus développer leurs idées, exprimer ce qu'ils savent déjà grâce aux partages. De cette manière, l'oral servira à construire l'écrit.

Il existe donc un lien direct entre les deux, il est important de préciser que pour apprendre une langue, il faudra d'abord comprendre son fonctionnement à l'oral, avant de pouvoir apprendre son fonctionnement à l'écrit ⁽¹⁾.

1-4-L'Expression écrite :

L'expression écrite est un acte signifiant qui amène l'élève à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts préoccupations, pour les communiquer à d'autre ; et aussi est un processus récursif, comportant plusieurs étapes : la création d'idées, la définition précise du sujet, la rédaction, la révision, la correction, le partage et la diffusion et pour objective de développer la compétence de l'écriture. (Ibid.).

La compétence d'expression écrite est dépendante des textes lus et compris antérieurement. L'expression à une typologie variée de textes (narratifs, descriptifs, argumentatifs, prescriptifs) devrait amener l'apprenant à produire lui-même des textes divers.

(¹) <http://www.bing.com.encbw.be./sites/default/files2018-05/orale-2021.2> :22Pm.

Nous savons que les processus mentaux mis en œuvre dans la production écrite (en langue maternelle comme en langue étrangère) sont extrêmement complexes –cognitivistes et psycholinguistique ont proposé plusieurs modèles des opérations mentales qui présideraient à la production de textes.

L'acte d'écrire se décomposerait en trois phase : une phase d'élaboration, une phase de mise en texte, et une phase de révision. Ces trois phases mettent en œuvre des opérations mentales qui comme pour la compréhension écrite se situent à deux niveaux : Les opérations de « haut niveau » concernent la conceptualisation, la planification, l'organisation linéaire et la cohérence sémantique d'un texte. Il s'agit de la compétence discursive.

Les opérations de « bas niveau » concernent la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe. Il s'agit de la compétence linguistique.

Nous distinguons deux types de savoir-faire écrits à enseigner :

1-4-1-Savoir orthographier « assurer le passage de l'oral au code écrit, activité qui implique la connaissance du système graphique du français ».

1-4-2-Savoir rédiger « construire une phrase écrite, enchaîner des paragraphes, produire un texte cohérent ».

(Discours et langue), en travaillant chaque niveau avec précision, mais en les réunissant toujours dans des activités de production écrite.

Nous concluons ce chapitre après avoir abordé les conceptions de bas comme la définition de terme compétence linguistique ensuite nous allons aborder les quatre compétences linguistiques en générale.

2-Définition de l'écrit :

L'écrit est complexe sa fonction de notion est bien loin de rendre compte de sa substance et n'autorise pas l'accès à une suffisante connaissance de ce savoir.

Et si l'écrit est complexe, l'épistémologie qui va le caractériser sera de même nature. L'écrit n'est plus, comme dans les méthodologies traditionnelles, audio-visuelle, subordonné à l'oral. Écrit devient un acte de communications fonctionnelles, un savoir-faire spécifique permettant à l'apprenant de s'exprimer et de communiquer au moyen d'un système de signes spécifiques, les signes graphiques.

Comme tout acte langagier, l'acte d'écrire s'inscrit dans une situation de communication particulière, met en œuvre des structures linguistiques, et réalise une intention de communication.

L'aspect socioculturel de la communication écrite mais aussi l'aspect individuel et effectif du scripteur sont pris en compte ⁽¹⁾.

2-1- Distinction entre « l'oral et l'écrit » :

L'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place principale dans la relation humaine. L'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant de savoir écrire ses premières lettres. La communication orale n'est pas proprement dite une pratique studieuse, l'oral se pratique dans les institutions de l'éducation mais aussi hors de l'institution de façon spontanée. Son développement a commencé de façon habituelle non consciente c'est pourquoi l'apprenant du FLE éprouve le besoin d'être rapidement capable de communiquer oralement, ce qui suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression.

Les recherches sur l'acquisition du langage et les études concernant la place des interactions orales dans la construction des compétences langagières et cognitives de l'apprenant' donnent aujourd'hui à L'oral une place plus importante que par le passé. L'oral se voit conféré un statut nouveau dans les apprentissages au sein de la classe.

⁽¹⁾ -Fabienne. DESMONS. Enseigner le FLE, Paris, p.45.

2-2- Signification du terme ou la notion de « l'oral » :

L'oral, ce sont les éléments dits « para ou extralinguistiques », tels que l'intonation linguistique et expressive, les pauses, les accents d'insistance, les gestes et mimiques. Ils facilitent la compréhension des modalités de la parole (l'interrogation, la négation, le doute, la surprise, l'indignation, etc.). Lorsqu'une image accompagne la parole (télévision, cinéma, méthodes de langue), elle peut apporter deux genres d'informations : une information de type référentiel « les référents des objets dont on parle peuvent être présents sur l'image), et une information de type situationnel (les locuteurs, les lieux et circonstances de la parole).

Elle peut donc être facilitatrice, mais elle peut aussi détourner l'attention portée à la perception sonore vers la perception visuelle.

-L'orale précède toujours l'écrite et occupe une place prédominante dans la relation humaine. L'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant de savoir tracer ses premières lettres. De même l'étranger qui foule un sol francophone se trouve immédiatement confronté à la langue orale.

C'est pourquoi l'apprenant du FLE (français langue étrangère) éprouve le besoin d'être rapidement capable de communiquer oralement ce qui suppose que l'acquisition de la compétence de compréhension et d'expression. Ces deux aspects de la compétence de communication est en interaction incessante continue⁽¹⁾.

2-3-Les spécificités de l'oral :

Si on établit un parallèle avec l'écrit, la première particularité de l'oral est son caractère éphémère. En effet lorsque nous sommes devant un texte, nous avons toujours la possibilité de le relire que ce soit pour le comprendre ou pour le modifier si l'on est en phase de production.

Rien de tel à l'oral, certes dans une situation de communication de la vie courante nous pouvons faire répéter l'interlocuteur mais il n'est guère envisageable de le faire systématiquement au trop fréquemment par contre s'il s'agit de comprendre une information diffusée à la radio, à la télévision au

(1)-Janine Courtions-élaborer un cours de FLE-HACHETTE -février-2013 -.

par un haut –parleur dans le métro, une gare à l'un aéroport ; impossible de recourir à la répétition.

De même lorsque nous nous exprimons il est difficile de se reprendre et de reformuler son énoncé jusqu'à ce qu'il soit correct.

Parler de système oral veut dire tenir compte à la fois de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans la quelle il est émis, c'est –à-dire :

- Des conditions d'émissions et de réception spécifique incluant les composantes physiques et visuelles de la situation de communication.

- Un discours syntaxique propre organisé avec des répétitions, des ruptures de constructions, des accourais, des hésitations etc.

- Un découpage en unités significatives linguistiques et extralinguistiques (groupes de souffle, phonèmes, mais aussi intonations, rythmes, pauses, etc....).

- L'existence de facteurs sonores porteurs de sens quant aux intentions communicatives à l'indicateur de la situation comme les qualités de voix externes et situationnelles (tendues, agressives, accélérées, au posées, douces, etc. ...). Les bruits externes et situationnels, les silences, mais également des brouillages au des interférences.

2-4-1-Les traits de L'oralité :

Ces sont les pauses, les accents d'insistance, les modifications de la courbe intonative, le débit. Selon M.Leybre Pey tard et J.LMalondrain(1982 :21) « *les pauses accordent quatre fonctions : une fonction (syntaxico-sémantique), les pauses opèrent des segmentations dans le discours, soulignant ainsi parfois son organisation syntaxique ; une fonction (sémantique et argumentative), car elles peuvent produire des effets d'emphases sur certaines unités ; une fonction (modalisant) , car elles peuvent aider à comprendre l'attitude et l'état d'esprit du locuteur ; une fonction (sémiologique) en contribuant à la reconnaissance d'une situation de communication donnée* ».

2-4-2-Le débit :

C'est la vitesse à laquelle l'orateur parle. Un débit lent, calme, confère de la gravité aux prépose. Un débit précipité signifie agitation, nervosité, cependant la régularité trop respectée du débit engendre la monotonie varier les changements de vitesse stimule l'intérêt de l'auditeur.

2-4-3-Les pauses :

Les pauses et les silences sont des arrêts pour au moins longs, ils constituent une sorte de ponctuation orale ce sont des moyens efficaces, quand ils sont maîtrisés pour retenir à l'attirer l'attention défaillant.

S'il y a arrêt après question : l'auditeur comprend que quelqu'un doit prendre la parole.

S'il y a arrêt au milieu d'une phrase : l'auditeur regard et cherche à comprendre ce qui se passe.

2-5-L'accentuation, l'intention :

Accentuer, c'est insister sur une syllabe, sur un mot, mettre l'intonation c'est changer l'hauteur de la voix, en jouant sur ces deux éléments la pensionne des sentiments, par exemple (nous pouvons prononcer un bonjour attendri, poli, enthousiaste, laissé etc.la personne exprime une puissance de conviction. Exemple : ce point est très (intéressant) ou point est **très** intéressant).

2-6-Les liaisons et les enchainements :

Pour certains étrangers, notamment hispanophones il est difficile de percevoir la différence entre deux énoncés tels que (ils ont peut-être en vie) et (ils sont peut-être en vie) (confusion [s] vs [z]).

2-7-les hésitations ruptures :

Il s'agit des hésitations, ruptures de construction, construction inachevées et reformulation ; liées à la linéarité de commencer une phrase, de s'interrompre puis de la reprendre différemment. Par exemple : je pense que si.... Enfin nous pouvons dire que ...).

2-8-Les interjections et mots de discours :

Une interjection est une catégorie d'invariable, permettant au sujet parlant, l'énonciateur d'exprimer une émotion spontanée (joie, colère, surprise, tristesse, admiration, douleur,etc.), d'adresser un message au destinataire (acquiescement, dénégation, salutation, ordre, etc.), ou encore de réaliser approximativement une image sonore d'un événement (cri d'animal, explosion, bruit quelconque, etc.).

_ L'interjection peut également consister en un syntagme ou en une phrase certains grammairiens la définissent par fois comme un mot-phrase, puisqu'à elle seule, elle esquive à toute une phrase, de type exclamatif ou interrogative.

Grammaticalement, elle n'a aucun rôle est suivie d'un point (exclamatif-interrogative), et le mot qui suit ce point ne prend pas obligatoirement la majuscule.

2-8-1- Les types d'interjections :

A_ Les interjection stricto sensu : littéralement « terme jetés entre deux éléments du discours », exutoires vocaux permettant la libération spontanée d'une émotion, jouent avec la tonalité des voyelles : Ah ! Eh ! Oh ! Ha ! Hé ! Hi ! Hue ! Ohé ! Holà ! Ouf ! La tonalité vocalique permet l'expression d'une gamme d'émotions.

Ainsi « AH » est une interjection expressive marquant un sentiment vif (plaisir, douleur, admiration, impatience), par fois une interjection d'insistance et renforcement « Ah ! Que je souffre ! » Un « Ah » de plaisir n'a pas la même tonalité qu'un « Ah » de douleur. Doublée, l'interjection « Ah » marque la surprise ou la perplexité : « Ah ! Ah » est redoublée, « Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! » Sert à transcrire le rire. « Ha » donne plus de force à l'expression ou exprime la douleur et la surprise.

B- Une interjection peut prendre la forme d'une onomatopée qui pour certains théoriciens, constituent en fait les seules vraies interjections, consistent en des imitations de bruits, de sons, de cris, de diverses sources soit humain tels « Aie ! Oui ! Atchoum ! Berk ! Blablas ! Bof ! Brrr ! Hou !etc. Soit animale tel : cocorico ! Coin-coin ! Coucou ! Cui-cui ! Etc. soit naturelle tels : Badaboum ! Boug ! Boum ! Clac ! Flic flac ! Soit liée aux artefacts tels : Clic-Clac ! Pin-pon ! Tic-tac !

Une autre catégorie d'interjection est constituée par un certain nombre d'emprunt. Elles sont parfois appelées faussée interjection. Quand l'emprunt est effectué à partir du français ont affaire à un changement de catégorie et on parle de dérivation impropre : Bon ! Bonjour ! Bravo ! Adieu ! Ça alors ! Zut ! Mon Dieu ! Olé !..... etc. Au contraire, quand l'emprunt est effectué à partir d'une langue étrangère, on parle d'emprunt lexicale : Ciao ! Bye bye ! Go ! Ok ! Ouche !.....Ets (ibid.).

2-8-2-Les parasitiques (bruits de fond) :

De plus, nous n'avons pas toujours la chance de pouvoir s'entretenir dans une atmosphère calme, propice à la bonne réception de la parole à l'encore à la concentration sur le discours de l'autre. Nombre de conversations ont lieu dans la rue, dans un café au restaurant et il faut tendre d'autant plus l'oreille et faire abstraction des bruits environnants.

La plupart des méthodes du FLE tiennent compte de cet aspect de la situation de communication et proposent des activités d'écoute et compréhension de type (micro-trottoir). Par des conceptions erronées sur l'acquisition et sur le processus de compréhension : nous pouvons constater une confusion entre

l'apprentissage de la différence aptitude de l'absence de précision des objectifs et des consignes.

L'objectif est par conséquent d'aider les enseignants et les apprenants à améliorer leurs pratiques, en donnant quelques conseils pour mettre en place une méthodologie d'apprentissage de la (Co) cohérente avec ce que l'on sait aujourd'hui du processus de compréhension d'un point de vue pragmatique, la compréhension d'un message oral constitue un événement ancré dans une situation communicative qui par conséquent se caractérise par plusieurs éléments (l'auditeur, son projet d'écoute, le[s] locuteur [s], finalement selon les observations, pendant les cours de (Co), ce qui nous amène à présenter les conseils pour apprendre à comprendre l'orale en FLE qui sont cohérents avec cette théorie.

2-9- Signification du terme « Compréhension » :

Le terme « compréhension » couvre deux réalités différentes tant que processus et tant que résultat. Ces deux réalités reflètent deux domaines différents des connaissances qui sont l'occurrence la psycholinguistique et la didactologie/pédagogie.

_ Du point de vue psycholinguistique on définit l'acte de compréhension comme une « opération interactive dont les composantes principales sont le lecteur, le texte et le contexte, dans lequel le lecteur crée du sens en interprétant le texte à partir de ses connaissances, de ses opinions personnelles et de son intention de lecteur ».

_ Du point de vue didactologique/pédagogique on définit l'acte de la compréhension comme « un exercice où l'on propose à l'élève de lire ou d'écouter un texte plus ou moins long et on lui demande ensuite de répondre à une série des questions visant à vérifier sa compréhension du message, compte tenu du discours retenu et les objectifs dont on veut mesurer l'atteinte ».

A partir de ces deux citations, on peut dire qu'en psycholinguistique on traite la question de la compréhension tant qu'activité se déroulant en vue de la création d'un sens, alors qu'en didactologie/pédagogique cette question est

traitée plutôt en tant qu'outil d'évaluation du niveau atteint par le sujet dans un domaine bien déterminé⁽¹⁾.

2-10-La compétence de la compréhension :

La compréhension est l'aptitude de la mise en œuvre qui permet à l'approchant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute « Compréhension orale » ou lit « Compréhension écrite ».

Il faut distinguer l'écoute, le lecteur, qu'est des pratiques volontaires, les processus cognitifs largement volontaires. Il convient en outre de préciser que la compétence ne se réduit pas à la connaissance, ni même à une simple addition de plusieurs connaissances : une compétence n'est pas une simple addition de savoir, mais la capacité de mettre en interaction devoirs et d'autres types de ressources en fonction d'usage varié que l'on peut en faire suivant la situation.⁽²⁾

2-11-La compréhension orale : (un processus et un comportement) :

Un bon enseignement/apprentissage de la langue implique, avant tout que soient définis avec précision les objectifs d'acquisition visés. Aucun enseignant, ni aucun apprenant ne refuserait de souscrire à cette affirmation.

Le comportement verbal pris plus ou moins consciemment comme cible est restreint à l'expression orale et ou écrite, la compréhension orale ou écrite ne donne pas lieu à des activités spécifiques systématiques ; les activités spécifiques lorsqu'elles apparaissent dans les programmes ou méthodes, n'exploitent que très marginalement les résultats des travaux menés au cours des vingt dernières années dans le domaine de la psycholinguistique du comportement verbal.⁽³⁾

(1) - Younes- A-propos de la problématique de la compréhension-Novembre 2008-P-2.

(2)-J.P.C, dictionnaire de didactique, cordonné, Paris, 2003.P.49.

(3)-Marie-José, Acquisition et utilisation d'une langue étrangère -l'approche cognitive, le français dans le monde-CRAPEL-février-mars 1990.

2-12-Les processus d'aspects psycholinguistique de compréhension orale :-

Les recherches en psycholinguistique portant sur la construction de sens opérée par le participant-auditeur d'un discours (Cf-l'ouvrage de CALRKE et CLARK, 1977, et son abondante bibliographie).

Nous permettons de décrire le processus de compréhension orale selon deux modèles différents. Dans l'un la construction du sens d'un message est envisagée comme une démarche séméiologique (de la forme au sens), dans l'autre elle est envisagée comme une démarche onomasiologique (du sens à la forme).

2-12-1-Modèle séméiologique :

Dans ce modèle, le processus de compréhension est décrit de la manière suivante : D'abord l'auditeur isole la chaîne phonique du message et identifie les « sons » qui constituent cette chaîne « phase de discrimination » ; puis il délimite les mots, groupes de mots, phrases qui représentent ces sons « phase de segmentation » ; ensuite il associe un sens à ces mots , groupes de mots et phrases « phase d'interprétation » ,en fin ,il construit la signification globale du message en « additionnant » les sens des mots ,groupes des mots phrases « phase de synthèse ».

-La démarche adaptée pour comprendre le message oral accorde ainsi la priorité à la perception des formes « signifiants » du message, tout signifiant non discriminé et segmenté échappe à l'opération d'interprétation et laisse un « vide » de sens ; tout signifiant mal segmenté conduit à un-sens ou à un contresens.

2-12-2-Modèle onomasiologique :

Dans ce modèle, le processus de compréhension est décrit de la manière suivante : D'abord l'auditeur établit des hypothèses sur le contenu du message en se fondant sur les connaissances dont il dispose « connaissances générales et spécifiques sur la situation de communication dans laquelle le message lui parvient qui s'adresse à qui, avec quelles intentions probables, où, quand » et sur les informations qu'il tire de ce message.

Ces hypothèses sémantiques s'établissent à différents niveaux : elles anticipent la signification du message aussi bien au niveau global du message tout entier, et sont dans ce cas imprécises, qu'au niveau plus restreint des diverses unités de sens qui constituent l'architecture sémantique d'un message.

-Parallèlement, l'auditeur établit lors du défilement du message des hypothèses formelles fondées sur ses connaissances des structures des signifiants de la langue. Dans laquelle est encodé le message : structures phonématiques des signifiants lexicaux, structures syntaxiques.

-Ensuite, l'auditeur procède à la vérification de ses hypothèses ; cette vérification s'opère, non pas par une discrimination linéaire et exhaustive de la chaîne phonique mais par une prise d'indices permettant de confirmer ou d'infirmer ses attentes formelles et sémantiques, sollicitée, ici de manière quasi-simultanée dans la mesure où elles sont aussi étroitement liées que le sont, dans leur existence psycholinguistique le signifiant et le signifié d'un signe linguistique.

-La dernière phase du processus, en fin dépend du résultat de la vérification : Si les hypothèses sont confirmées, la signification du message « préconstruite » s'intègre dans la construction de signification en cours. Si les hypothèses ne sont ni confirmées ni infirmées l'auditeur suspend sa construction de signification en stockant les informations recueillies jusque-là , pour la reprendre de manière différée , lorsque d'autres indices apportés par les redances de grande envergure l'y aideront .

Si les hypothèses sont infirmées soit il reprend la procédure à zéro en établissant de nouvelles hypothèses, éventuellement sur la base d'informations recueillies en appliquant la procédure sémasiologique- que « précédemment décrite » à la partie du texte conservée en mémoire immédiate, soit il abandonne purement et simplement la construction de signification localement entreprise.

2-13-Le processus des aspects pragmatiques de compréhension orale :

Le processus de compréhension orale, lorsqu'il est « activé » l'est nécessairement par un auditeur « en chair et en os », dans une situation réelle, pour des raisons précises. Ces « concrétisations » concernent l'activité pragmatique (et non plus le processus psycholinguistique) de compréhension et jouent donc un rôle déterminant dans la définition du comportement verbale de compréhension qui intervient, en didactique, dans la détermination des objectifs d'acquisition. Les effets de ces concrétisations doivent donc également être pris en compte.

2-13-1-La première concrétisation :

Le processus de compréhension orale c'est QUELQU'UN qui écoute, l'auditeur n'est pas uniquement défini par son rôle dans l'interaction, c'est un individu psychologiquement, socialement et culturellement déterminé.

Ses caractéristiques au moment où il se comporte en auditeur (certains sont permanentes, d'autres momentanées) vont influencer sur sa participation à la communication. A titre d'illustration :

-L'auditeur fatigué, ou affectivement perturbé, ou stressé, aura un comportement d'écoute moins efficace.

-L'auditeur qui entretient de mauvaises relations sociales avec le producteur du message ne l'écouterà pas de la même manière que s'il lui était sympathique.

-L'auditeur situé politiquement « à gauche » n'entendra pas un discours « de gauche » ou « de droite » de la même oreille.

-L'étudiant étranger habitué à suivre des cours universitaires magistraux délivrés en style très formel ne considérera pas comme important et intéressant un cours de style « séminaire » dans une université française.

-La quantité et la qualité de connaissances antérieures apportées par l'auditeur auront une incidence directe sur le processus de compréhension.

2-13-2-La deuxième concrétisation :

Un comportement de compréhension, c'est quelqu'un qui écoute QUELQUE CHOSE dans une situation donnée. le message se présente toujours sous la forme d'un type de discours particulier : émission de radio, dialogue avec un interlocuteur en face à face, conférence, pièce de théâtre, etc.....

Ces types de discours diffèrent non seulement du fait qu'ils présentent les caractéristique du discours oral spontané ou préparé, du discours écrit, de l'écrit oralisé, qu'il ait été écrit pour être lu ou entendu, mais également du fait qu'ils obéissent aux normes linguistique et pragmatolinguistiques qui régissent les styles qui caractérisent. Ces différences de nature imposent d'écouter « dans la terminologie classique, les types de décodage dépendent en partie des types d'encodage ».

Quant aux situations spatio-temporelles dans lesquelles se déroule la compréhension, elles ont également une incidence plus ou moins marquée sur l'écoute. La communication se déroule-t-elle dans un lieu où les bruits ambiants sont élevés ; le canal par lequel passe le message est-il déformant, la situation tronque-t-elle le message de ses composantes non verbales ; etc. ? Ainsi dans un aéroport, le même message concernant le retard d'un avion ne demandera pas le même niveau de compréhension s'il est donné par une hôtesse au comptoir de la compagnie aérienne au via un haut-parleur dans la salle d'embarquement.

2-13-3-La troisième concrétisation :

Un comportement de compréhension, c'est quelqu'un qui écoute quelque chose dans une situation donnée pour UNE BONNE RAISON,

On n'écoute pas pour écouter mais pour atteindre un objectif, pour satisfaire un besoin extra-communicatif (augmenter ses connaissances, guider son action, se faire plaisir,). Ainsi, on écouterait la radio, à la radio le bulletin météorologique, pour savoir si l'on doit s'équiper d'un parapluie, par exemple.

Cet objectif de compréhension déterminé par l'auditeur, déterminé à son tour la manière dont il va écouter le message. (Ibid.)

2-14-Les quatre grands types d'écoute peuvent être mis en évidence :

-L'écoute sélective : l'auditeur sait ce qu'il cherche dans le message, il sait à quel endroit du texte il trouvera ce qu'il cherche, il repère rapidement ces endroits et n'écoute vraiment que ces passages.

-L'écoute globale : l'auditeur ne recherche rien de particulier dans le message, il veut en découvrir la signification générale, il écoute tout le texte en s'intéressant particulièrement aux endroits charnières où se situent les changements.

-L'écoute détaillée : l'auditeur a pour objectif de reconstituer le texte mot à mot « c'est le cas quand on veut apprendre une chanson par exemple » il écoute la totalité du texte.

-L'écoute de veille : c'est le types d'écoute que l'on a lorsque par exemple, on écoute la radio en travaillant, ou lorsqu'on surveille ses enfants tout en bavardant avec des amis, l'écoute se déroule selon des procédures « automatiques » non conscientes, elle est en quelque sort en veilleuse, il n'y a pas de compréhension véritable mais à tout moment un élément entendu peut attirer l'attention consciente.

Ces différents types d'écoute peuvent éventuellement se succéder dans une situation de compréhension et requièrent alors la mise en œuvre de véritables stratégies d'écoute.

En résumé, l'activité de compréhension vraie en fonction de qui écoute, de ce qu'il écoute, dans quelles conditions, ainsi que des raisons pour lesquelles il écoute.

2-15-Un cas particulier de compréhension orale : « le cas non-natif » : -

En quoi l'auditeur non-natif, c'est-à-dire celui qui se trouve placé dans une situation de compréhension où la langue utilisée n'est pas sa langue maternelle, c'est-il un auditeur spécifique.

Tout d'abord comme nous l'avons vu, toute situation de compréhension est spécifique, étant donné le nombre des variabilités qui la constituent. Et un auditeur natif se trouve de nombreuses fois dans des situations comparables à celles d'un non-natif.

Dans certaines des situations, l'auditeur natif peut ne pas posséder certaines des connaissances sur lesquelles reposent le discours ; ainsi une conversation technique entre deux informaticiens fera, dans une certaine mesure du non-spécialiste présent un auditeur « non-natif ».

Dans le cas de non-natif, la représentation qu'il a de la situation de communication et de ses capacités d'auditeur peuvent rendre son fonctionnement beaucoup plus difficile. Ainsi :

-Se sachant insuffisamment compétent, il interprète différemment certains aspects de la situation ; par exemple, pour lui une conversation téléphonique ; qui supprime la dimension non verbale visuelle du message, est une situation dont il surestime la difficulté de même l'enjeu de l'écoute « s'il s'agit, par exemple, de comprendre l'annonce du numéro de quoi donnée par haut-parleur » peut se trouver grossi du fait des risques d'erreur qu'il juge accrus.

- Son appréciation du degré de tolérance de son interlocuteur dans une situation d'interaction en face à face peut l'empêcher de faire jouer à plein la compétence qu'il a acquise. Ce pendant la situation de compréhension d'un non-natif comporte des caractéristiques particulières, pour un non-natif le processus de vérification sera double : il devra certes vérifier sa compréhension, mais il devra aussi évaluer la procédure de compréhension qu'il a choisie. Ainsi la vérification sera rendue plus consciente d'autant plus qu'elle fait elle-même partie des stratégies de compensation.

D'autre part, l'auditeur non-natif devra se contenter d'une compréhension où les hypothèses de sens ne pourront être vérifiées systématiquement par les indices formels, ce qui lui laissera l'impression d'une compréhension « floue » d'une compréhension par « devinette » moins ancrée dans le discours du

locuteur. En d'autres termes il devra apprendre à fonctionner dans situation où sa compréhension n'est pas maximale.

Cette dernière remarque est importante : c'est en fait à une différence de degré près, la situation de compréhension « normale » or, on constate qu'un auditeur non-natif a tendance à adopter une vision « maximalité » il cherche toujours à tout comprendre et oublie de ce fait que le succès de sa compréhension est la réalisation de son objectif et que celui-ci ne requiert pas toujours une compréhension exhaustive, cette attitude de « sur-correction » attitude renforcée par bon nombre de méthodes et d'enseignants de la langue étrangère, lui fait prendre son initiative d'auditeur.

Ceci ne veut pas dire qu'il ne faille pas postuler un seuil minimal de compréhension en dessous duquel le non-natif ne pourrait prendre en charge son rôle d'auditeur. Ce seuil variera selon la situation de communication et le non-natif concerné. Il dépendra en particulier de la relation que l'auditeur pourra établir entre ses connaissances non-linguistiques « du domaine abordé, par exemple » et les connaissances linguistiques nécessaires à la compréhension du discours.

2-16-Les supports :

Documents sonores : dialogues de méthodes, interventions fabriquées ou authentiques, émissions radiophoniques.

Document vidéo : journaux télévision, débats, et l'image qui accompagne la parole apporte deux genres d'information : une information de type référentiel (les référents des objets dont on parle prouvent être présents sur l'image). Et une information de type situationnel (le locuteur, les lieux et circonstances de la parole). Elle permet également l'étude des éléments paralinguistiques tels que les gestes et les mimiques.

L'image peut donc être facilitatrice, mais elle peut aussi détourner l'attention portée à la perception sonore vers la perception visuelle.

2-17-Les supports de l'enseignement de la compréhension orale :

Les cédéroms didactiques constituent des produits fermés susceptibles d'être utilisés en salle de classe ou en situation d'apprentissage isolé/ De plus en

plus souvent ils font appel à des documents authentiques certains en font même un argument de vente fort. Cependant ; les cédéroms qui font appel à des textes enregistrés (et parfois très mal enregistrés en ce qui concerne le naturel des conversations ou dialogues). Comme support pour les activités de compréhension sont encore proportionnellement très nombreux.

On peut remarquer que peu de cédéroms font état des critères de description des documents proposés. la collection écouter pour comprendre du CRAPEL (2000) propose parmi d'autres innovations intéressantes, une série de critères qui permettent à l'apprenant isolé ou à l'enseignant de choisir, avec pertinence en fonction de problèmes spécifiques, d'autres documents que ceux qui sont intégrés aux cédéroms.

Les documents présentés pour la compréhension sont parfois dépourvus des caractéristiques propres des textes oraux qui facilitent la compréhension ou complètent l'apprentissage de celle-ci (indices visuels, mimique et gestes). Les exemples ne manquent pas de cédéroms qui présentent des dessins ou de photos pour accompagner les textes utilisés comme support pour des activités de compréhension rehaussant dans bien des cas leur niveau de difficulté. ⁽¹⁾

2-18-La vérification de la compréhension :

Le document est donné à comprendre, il ne doit être ni expliqué par le professeur, ni traduit ; les apprenants développent ainsi la faculté de repérer les indices et d'inférer, c'est-à-dire de déduire le sens d'un mot d'après le contexte.

L'habitude d'inférer instaure la confiance en soi et l'autonomie. une découverte qui est le résultat d'une recherche de l'apprenant le place dans une situation plus active et dans plus réceptive que lorsqu'il reçoit simplement une information.

2-19-Le cours de la compréhension orale :

Après avoir entendu une fois le document, les apprenants sont invités à échanger avec leur partenaire ce qu'ils ont compris.

(1)-L'oral, Variabilité et apprentissage-le français dans le monde-CLF international-Janvier 2001 .

À la deuxième écoute, les attendes serrant conformées infirmées ou elles persisteront entre la première et la deuxième écoute, le taux de compréhension augmente sensiblement, puis graduellement jusqu'à la quatrième ou cinquième écoute.

Puis la fatigue ou le désintérêt risque de s'installer ; il faut donc bien gère le nombre d'écoutes.il est utile de compléter la compréhension par la transcription du document sonore, distribuée à la fin de l'activité de compréhension.

2-20-évaluation de la compréhension orale :

Evaluer la compréhension orale c'est se doter d'outils qui permettent le repérage d'informations à l'écoute d'une chaîne sonore en fonction des objectifs recherchés. Pour cela, on peut utiliser des « exercices d'écoute », terme regroupant un certain nombre d'outils de mesure dit fermés qui consistent à n'attendre qu'une seule et unique réponse à une question donnée.

2-21-L'introduction du français au Soudan : -

Selon Y. Elamin (1979), cité par A. Hamid (2009 :37) le premier contact des soudanais avec le français remonte au dix-neuvième siècle à l'époque de l'occupation turco-égyptienne du Soudan. En 1826 le voyageur français Frédéric Cailliaud (dont l'actuel centre culturel français), fut le premier à publier un ouvrage sur des sites archéologique de la Nubie (Nord du Soudan).

Après l'installation du pouvoir turc-égyptienne au Soudan, la France fut le premier pays à y ouvrir un consulat. Vers les années 1840, le français fut enseigné avec l'arabe et italien dans des écoles missionnaires ouvertes à Khartoum, assurant l'enseignement fut interrompu, de 1855 à 1889, à l'arrivée d'Almahadi au pouvoir (ibid.) la fin du règne des Mahdistes et l'arrivée de l'occupation anglo-égyptienne, la mission des écoles missionnaires fut recommencée.

Après l'indépendance du Soudan 1965, la mission éducative égyptienne au Soudan assurait l'enseignement du français et quand les égyptiennes avaient ouvert une antenne de l'université de Caire à Khartoum, le français a été

introduit comme une matière enseignée à la faculté de droit (Eissa Adam, 2003 :106), le français fut parmi les premiers pays à renouer des rapports diplomatiques avec le Soudan après son indépendance.

Ainsi, une première école française fut ouverte à Khartoum en 1957, puis deux établissements indépendants, le centre culturel français et l'école française, ont été créés.

2-22-Le français dans les universités Soudanaises :

A .Hamid (ibid.) précise qu'il existe trois différents types de départements concernant la langue française dans les universités.

D'abord, les départements de français qui font partie des facultés de lettres, où les diplômés ne sont pas a priori destinés à l'enseignement, ensuite, les départements rattachés à des facultés de pédagogie qui ont pour vocation de former des enseignants.

Enfin, les départements qui ne sont pas spécialisés en français mais qui l'enseignent en tant que matière supplétive, sensée contribuer à la diversification de leurs programmes.

2-23-Les départements de français au Soudan :

L'introduction de la langue française dans les universités Soudanaises remonte selon Y. Elamin(1979), au début des années 1960, une section de français a été créée, en 1962, dans le département des langues européennes de l'université de Khartoum, deux ans après, cette section devient un département autonome, constituant l'actuel département de français de la faculté des lettres. Les étudiants font en principe, quatre ans d'études pour obtenir un degré de « bachelor »équivalent à une licence dit générale, mais ceux qui ont de meilleures notes restent une année de plus afin de passer le « honor degré » reconnue comme une licence spécialisée. Le département de français de l'université de Khartoum accueille aussi des étudiants en master « deux ans » et un doctorat « trois à cinq ans » au départ, ce département enseignant la langue, la civilisation et la littérature.

Au cours des années 1980 d'autres cours ont été ajoutés au programme du département, tels la traduction, les textes littéraires et le français des affaires « CF. tableau : cursus universitaires ».

Trois ans après la création du département de français de l'université de Khartoum, un département a été inauguré, en 1965, dans la faculté des lettres à l'université Islamique d'Omdurman, ce département en raison de sa philosophie d'orientation, comporte deux sections séparées, de garçon et de fille, car l'université est un institut à double vocation : les diplômés, sont préparés en principe pour enseigner la matière de leur spécialité mais aussi pour propager les sciences religieuses, le nombre de cours de français est à peu près équivalent à celui de matière de Coran, de traduction, de théologie et de jurisprudence musulmanes (celle-ci est enseignée en français).

En plus tard le français a été introduit à l'école normale supérieure d'Omdurman qui devient en 1974 la faculté de pédagogie de l'université de Khartoum ; ce département a pour vocation de former des enseignants destinés à travailler dans les écoles secondaires Soudanaises.

Les étudiants passent quatre ans d'études pour obtenir une licence de pédagogie spécialité langue français.

Depuis 1995, ce département offre la possibilité de préparer un master et un doctorat pour principalement, les enseignants de français de différentes universités. Au début des années 1990, l'enseignement supérieur au Soudan a été considérablement élargi et le nombre d'établissements universitaires a pour conséquent augmenté, l'université de Soudan de sciences et de technologie a créé, en 1995, un département de français au sein de sa faculté de pédagogie, c'est ensuite la faculté des lettres et d'études humaines de l'université de Shendi qui a en 1997, établi un département de français suivi en 1998 ; de la faculté d'études humaines de l'université d'El-Obied, d'autres départements se sont succédés dans plusieurs universités comme dans la faculté des lettres de l'université d'Al-Nilein en 1999. La faculté des lettres de l'université de Nyala en 2000, la faculté des lettres de l'université de Juba « Bhri » en 2001, la faculté des lettres de l'université d'Ahliya d'Omdurman en 2002, la création des différents départements de français au Soudan traduit l'ambition de réaliser des objectifs à la fois généraux et spécialiser.

Les objectifs généraux peuvent être résumés comme :

1-élargir les options linguistiques chez l'étudiant Soudanais.

2-Contribuer au développement de la société Soudanaise à travers la facilitation des contacts avec d'autres sociétés.

3-Contribuer l'enrichissement scientifique via la tradition et l'arabisation de ressources disponibles en français.

4-Favoriser et consolider le rôle du Soudan dans le continent africain et dans le monde.

5-Répondre aux besoins du pays en cadre spécialisés en langues étrangères.

Ces objectifs généraux traduisent en effet la généralité de mesures et décisions pris quant à l'enseignement/apprentissage de français. Eissa Adam(2003) cité un texte où les autorités soudanaises déclarant que (nous ne nous contentons pas d'enseigner une seule langue étrangère car nos relation avec les pays africains et nos rapports avec le monde entier font que le français soit un égal de l'anglais en importance), comme l'exprimé aussi un ancien ministre de l'éducation nationale en précisant qu'introduire le français dans système éducatif soudanaise sert à (accroître la culture des gens et approfondir nos relation avec nos voisins africains).

En revanche, les objectifs spécifiques de l'enseignement-apprentissage sont sensés permettre à l'apprenant de :

A-Acquérir différents compétences de communication française.

B-Accéder aux connaissances culturelles, histoires et sciences disponibles en langue français.

C-Lire pour les autans de la littérature française et francophone.

D-Traduire de l'arabe ou français et l'univers.

Il faut noter qu'à ces objectifs, chaque précise d'autres objectifs permettant de souligner la particularité de sa vocation .mais dans l'ensemble, les objectifs visant à faire acquérir aux apprenants de divers ses compétences, comme le révèlent en détails.

Les programmes et cursus des différents départements sont presque identiques dans toutes les universités soudanaises. En revanche, les objectifs généraux varient entre la promotion et la diversification de la culture générale de l'apprenant, le rapprochement avec les communautés francophones, la croissance d'échanges avec d'autres sociétés, la lecture de littérature française et francophone, l'accès au savoir technique et scientifique, la propagation de la culture soudanaise ou la transmission d'un message quelconque.

D'après ce parcours des départements de français au Soudan, nous aimerons faire quatre remarques afin de souligner certains points importants.

D'abord, la période qui date du début des années 1960, correspondant à la création du premier département de français, jusqu'au début des années 2000, peut être divisée en trois temps, le début de l'introduction du français dans les universités soudanaises témoigne de la création de trois départements en 1962, 1965 et 1966.

Une longue période de stagnation (trente ans) succéda, allant de 1966 à 1996. La troisième période de 1996, jusqu'au présent, marque une véritable explosion du nombre de départements de français (plus de dix départements) cette accélération de l'expansion de français se justifie non seulement par l'élargissement de l'enseignement supérieur et l'adoption de nouvelles politiques éducatives à partir des années 1990, mais aussi par des changements importants qu'a connus le pays, dus notamment à l'exploitation de pétrole et l'ouverture vers le monde.

Ensuite, la deuxième remarque concerne le fait qu'il existe plus de vingt facultés de pédagogie au Soudan parmi lesquelles trois seulement ont des départements de français, c'est-à-dire qu'ont pour vocation de former des enseignants de français. Cela explique en effet la carence dont souffrent les écoles soudanaises en la matière (cf. 2.2).

La troisième remarque qu'entre le nombre florissant de départements et de diplômés de français et de pénurie d'enseignement dans les écoles secondaires, la réalité est paradoxale : cela s'explique par le fait qu'enseigner à l'école secondaire est un métier peu attirant de fait de revenu considérablement modeste et de fait que d'autres secteurs d'emploi sont plus rentables.

C'est en effet cette réalité qui régit largement les politiques de différentes universités favorables généralement à réguler dans leurs programmes en fonction de (marché du travail) d'autant plus d'une grande partie de leurs budgets dépend de leurs propres (rentes), En fin le statut de français en tant que deuxième langue étrangère au Soudan joue un rôle important dans les politiques de différentes universités et dans l'importance qu'elles donnent à leurs départements de français . Il faut aussi noter qu'un tel statut est souvent sujet à l'orientation qu'adopte tel ou tel régime politique⁽¹⁾.

L'histoire de la langue française dans les institutions universitaires soudanaises de 1960, à nos jours, témoigne d'une fluctuation reflétant en quelque sorte l'oscillation de différentes politiques du pays.

2-24-L'enseignement du français à la faculté des langues de l'université du Soudan de Sciences et de Technologie :-

Selon Ahmed. Hamid (2009 : 37), l'enseignement dans cette faculté a commencé en 2003, se donnant les objectifs suivant :

- 1-Faire acquérir différentes compétences de communication en français.
- 2-Donner l'accès aux connaissances culturelles et aux sciences disponibles en langue française.

En général l'enseignement de toute langue étrangère répond à deux types d'objectifs comportant dans les objectifs culturels et communicatifs. Au Soudan ces derniers ont pris diverse dimension à travers le temps, on est passé d'une vision purement culturelle à une vision instrumentale ensuite fonctionnelle.

Les objectifs de l'enseignement du français à la faculté des langues s'articulent autour de l'enrichissement culturel, le profil de sortie de notre public préconise que l'étudiant soit capable de communiquer aussi bien à l'oral qu'en écrit.

Le marché du travail offre des possibilités d'emploi dans les domaines de l'enseignement de traduction, et dans le domaine diplomatique. Les diplômés

(1)-Hamid Ahmed.(2009),problématique de l'écrit en situation d'apprentissage :difficultés liées à la progression thématique et la reprise anaphorique chez des apprenants universitaires Soudanais, thèse de doctorat, université de Franche Comté-Besançon.

sont censés avoir un niveau satisfaisant en langue française pour pouvoir remplir les fonctions de postes dans les domaines mentionnés.

2-25-Le cursus de département de français de la faculté des langues :-

L'université du soudan des sciences et de technologie est l'un des grands cadres institutionnels soudanais qui participent au développement du processus de l'apprentissage. Elle accueille chaque année un nombre considérable d'étudiants dans ses différentes facultés dont les spécialités sont variées.

Dans la faculté des langues, au sujet de l'enseignement des langues étrangères, nous trouvons que dans cette institution trois langues sont présentes et s'enseignent elles sont : la langue Arabe, la langue Anglaise et la langue française.

Le programme de licence de département du français est reparti en huit semestres, soit quatre ans universitaire. Le département adopte les méthodes basées sur l'approche communicative (le nouveau sans frontière) a été utilisé jusqu'en 2009, puis la méthode (Connexions) qui est actuellement en usage.

Les tableaux suivant donneraient une description des contenus du cursus. Nous allons donner ici une description détaillée des contenus des cours de la compréhension orale ; du fait que c'est la cours qu'est directement liés à notre sujet.

Première semesters:-

N°	Nom de curses	Number d'heures
1	<i>Langue Arabe 1</i>	2
2	<i>Langue Anglaise 1</i>	2
3	<i>études Islamique 1/études soudanaise 1</i>	2
4	<i>écouter et Parler (anglaise)/Initiation à la linguistique arabe 1</i>	2
5	<i>Méthode française 1</i>	2
6	<i>Grammaire de basse 1</i>	2

7	Sons/Graphique et dictée 1	2
	Nombre total d'heures	14

Deuxième semestres:-

N°	Nombre de cursus	Nombre d'heures
1	Langue Arabe 2	2
2	Langue Anglaise 2	2
3	Études Soudanaise 2/ études Islamique 2	2
4	Grammaire Anglaise/Langue Arabe	2
5	Méthode française 2	2
6	Grammaires de basse 2	2
7	Sons /Graphique et dictée	2
	Nombre total d'heures	14

Troisième semestre:-

N°	Nom de cursus	Nombre d'heures
1	Langue Arabe 3	2
2	Langue Anglaise 3	2
3	études Soudanaise 3/études Islamique 3	2
4	Lire en Anglaise/Grammaire Arabe et Morphologie	2
5	Computer	2
6	Langue française intermédiaire 1	2
7	Compréhension Orale 1	2
	Nombre total d'heures	14

Quatrième semestre:-

N°	Nom de cursus	Nombre d'heures
1	Literature Arabe/English Writing	2
2	Practical Computer	2
3	études Soudanaises	2
4	Langue française intermédiaire	2
5	Grammaire française intermédiaire	2
6	Compréhension Orale 2	2
	Nombre total d'heures	10

Cinquième semestres:-

N°	Nom de cursus	Nombre d'heures
1	Initiation à la littérature anglaise	2
2	Initiation à la linguistique anglaise	2
3	Morphologie et grammaire arabe 2	2
4	Langue française avancée 1	2
5	Compréhension Orale 3	2
6	Grammaire française avancée 1	2
7	Expression écrit 1	2
8	Initiation à la phonétique française	2
	Nombre d'heures	12

Sixième semestre:-

N°	Nom de cursus	Nombre d'heures
1	Phonétique et phonologies anglaise	2
2	English summary and composition	2
3	Littérature arabe 2	2
4	Langue française avancée 2	2
5	Grammaire française avancée 2	2
6	Expression écrit 2	2
7	Initiation à la littérature française	2
8	Initiation à la linguistique française	2
9	Analyse grammaticale	2
	Nombre total d'heures	16

Septième semestre :-

N°	Nom de cursus	Nombre d'heures
1	Initiation à la linguistique anglaise	2
2	Business communication in English	2
3	Morphologie et grammaire arabe 3	2
4	Rédaction	2
5	Littérature française	2
6	Traduction française	2
7	Initiation à la linguistique textuelle	2
8	Sociolinguistique	2
9	Méthodologie de la recherche	2
	Nombre d'heures	16

Huitième semestre:-

N°	Nom de cursus	Nombre d'heures
1	Littérature arabe	2
2	Traduction anglaise	2
3	English vocabulary in use	2
4	Traduction	2
5	Littérature francophone	2
6	Sémantique	2
7	Analyse textuelle	2
8	Presentation	2
9	Recherche	2
	Nombre total d'heures	14

_D'après ces tableaux, il nous apparait que l'enseignement de la langue française dans ce département, cherche à acquérir aux apprenants toutes les compétences linguistiques, en prenant en compte toutes les formes de la langue qu'elle soit parlée, entendu, écoute, ou lue.

Donc les apprenants doivent être capables de comprendre et produire à partir du cinquième semestre, car nous remarquons qu'une attention particulière est offerte au développement des quatre compétences : « compréhension orale et écrite, production orale et écrite » Que les apprenants ont besoin de développer.

Et dès le premier et le deuxième semestre nous remarquons que les apprenants reçoivent quatre heures de méthode française et quatre heures de grammaire de base, ainsi dans ces deux semestres l'accent est mis sur la graphie et dictée et la lecture.

Et dès troisième semestre jusqu'à au cinquièmes semestre, nous remarquons que, les apprenants reçoivent six heures de compréhension oral.

Alors toutes les compétences nécessaires à apprendre une langue sont présentes dans ces quatre semestres et la progression est bien respectée.

De quatrième jusqu'aux huitièmes semestres ; nous observons une variété au niveau des contenus, les apprenants entrent dans une autre phase de processus de l'apprentissage qui est la phase de jouir les esthétiques de la langue il reçoit des cours de littérature «française et francophone », traduction, sémantique, analyse grammaticale, sociolinguistique, linguistique g, morphologie, phonétique et phonologie et la linguistique générale dans laquelle les étudiants apprennent les notions de base et découvrent les autres domaines linguistique.

En somme, le cursus vise en générale le développement et l'acquisition des quatre compétences qui se développent à des degrés et niveaux variables d'un individu à un autre. Aussi, ce qui est toujours mis en avant ce sont les besoins langagiers des apprenants : sons, structure, lexique qui constituent la compétence linguistique ce que nous reprochons à ce système-il faut que de considération d'autres études comme pragmatique parce que le résultat de l'apprentissage dépende des informations présentées aux apprenants.

Ce chapitre présente le cadre pratique de notre travail, nous allons savoir quelles sont les difficultés de la compréhension oral durant le test que nous avons donnée aux étudiants, et quels sont le résultat de test. Est qu'ils confirment nos hypothèses ou qu'est-ce qu'ils, montrent.

Le test est destiné aux apprenants de troisième année à l'Université de Soudan de Science et de Technologie.

3-1-Public visé :-

Les étudiants de troisième année à l'Université de Soudan de Science et de Technologie sont notre public visé.

Nous avons choisi les étudiants de troisième année (25 étudiants) parce que nous croyons qu'ils ont un niveau qui correspond le niveau A2 et ils ont la compétence de bien comprendre un dialogue enregistré car leur niveau est très convenable pour nous aider d'atteindre des résultats.

3-2-Corpus :-

Le corpus de notre étude est un test de compréhension oral, niveau A2 nous avons demandé aux apprenants d'écouter un dialogue enregistré.

Nous avons choisi un test de compréhension oral pour donner aux apprenants la chance de bien comprendre notre test qu'est composé de quatre questions. Chaque question à contient de 5-6 question ; ont en forme de dialogues enregistré de différent situations choisi des dialogues enregistré qui leur intéressent pour évaluer la compréhension oral.

Le test s'est passé au sein de l'Université de Soudan de Sciences et de Technologie, faculté des langues département de la langue français (étudiants de troisième année).

Les étudiants sont en classe 25 étudiants ; nous avons proposé le test de compréhension oral, la durée du test était deux heures.

Nous avons ramassé le test pour analyser les donnée sous l'objectif de savoir quels difficultés affrontent les apprenants de comprendre un dialogue enregistré.

3-3-Présentation de test :

Nous avons fait un test composé de quatre questions en forme de quatre dialogues enregistrés ou les réponses sont données et précisées pour déterminer les difficultés qu'ils rencontrent les étudiants dans la compréhension orale.

3-4-Le test :

Université du Soudan des Sciences et de la Technologie

Faculté des études supérieures

Programme de master du FLE

Test destiné aux étudiants de français, faculté des langues (Troisième année¹) à l'Université du Soudan des Sciences et de la Technologie

Lisez les questions ; écoutez le document puis répondez :

Vous allez entendre quatre enregistrements, correspondant à quatre documents différents, pour les trois premiers documents vous avez :

_ 30 seconds pour lire les questions.

_ Une première écoute, puis 30 seconds de pause pour répondre aux questions.

_ Une seconde écoute, puis 30 seconds de pause pour compléter vos réponses.

_ Pour répondre aux questions, Cachez la bonne réponse ou écrivez les informations demandées.

***Exercice 1 :**

Lisez les questions écoutez le document puis répondez ; vous entendrez cette annonce :

1-Le retard va être de combien de temps ?

.....

2-Quelle est la cause de ce retard ?

.....

3-L'avion en retard vient de ?

A-D'Italie.

B-De Paris.

C- De Madrid.

4-Pour avoir plus d'informations, que faut-il faire ?

.....

5-Que la compagnie vous souhaite ?

.....

***Exercices 2 :**

1-Le magasin vend ?

.....

.....

2-Le magasin offre des promotions parce que c'est bientôt

A-Noël.

B- Les vacances.

C- votre anniversaire.

3-Il y a des réductions de...?

A-5%

B-15%

C-50 %

4-Quelle sont les jours d'ouverture du magasin ?

.....

5-Le soir, le magasin ferme à quelle heure ?

.....

6 -Que pouvez-vous faire pour avoir plus d'informations ?

.....

***Exercice 3 :**

-Lisez les questions écoutez le document puis répondez :

Vous écoutez cette émission de radio française

1-La journaliste parle d'un événement qui :

A-Est déjà fini

B- Se passe en ce moment.

C-Va commencer très bientôt.

2- Quelle est la spécialité du salon présentée dans l'émission ?

.....

3-A qui est réservé ce salon ?

.....

4-Que font les chefs présentes au salon ?

A-Parlent de leur travail.

B- participent à un concours.

C-Cherchent de nouveaux employés.

5- Quelle nouvelle activité est proposée cette annoncée au salon ?

.....

6-Pour un adulte, quel est le prix d'une entrée achetée sur place ?

.....

***Exercice 4 :**

-Vous allez entendre deux fois quatre dialogues, correspondant à quatre situations différentes.

Lisez la situation écoutez le document puis reliez chaque dialogue à la situation correspondante.

-Vous êtes en vacances chez des amis français, vous entendez ces conversations.

- | | |
|--------------|----------------------------|
| - Dialogue 1 | A-Proposer de l'aide |
| -Dialogue 2 | B-Informer |
| -Dialogue 3 | C-S' excuser |
| -Dialogue 4 | D-Conseiller quelque chose |

3-5-Critères d'analyse :-

Premièrement, nous avons analysé le test en présentant la compréhension globale et détaillé des questions de test.

3-6-Présentation et analyse de donnée :-

Dans ce passage nous allons présenter les résultats d'analyse des copies de notre public visé, et d'autre part, nous allons les analyser à partir du travail des apprenants en essayant de vérifier l'hypothèse de départ de cette recherche.

3-7-La compréhension globale et détailles de test :-

Pour la compréhension globale de test nous avons trouvé que les apprenants sont compris les questions en général.

Pour la compréhension des deux premières questions nous avons remarqué que les étudiants ont compris les questions mais ils ne puissent pas à bien répondu « Problème auditif ; compréhension oral par rapport à l'écrit » car les deux premières questions à contaient de parti où demander d'écrive des informations et ils n'ont pas arrivé à leur bien répondu de plus ne puisses pas avoir le propre rythme de dialogue

Pour les autres deux questions les étudiants ont bien compris et répondu facilement.

3-8-Analyse des copies :

Après avoir analysée des copies, nous parvenons que les apprenants commises des problèmes de la compréhension en détails alors dans les lignes suivantes, nous indiquerons les problèmes dans chaque copie.

Copie « 1 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre à les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 2 »

Dans cette copie l'apprenant n'a pas répondu de tous les questions de la compréhension en général, il a obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite.

Copie « 3 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ; il n'arrive pas répondre à les questions de la compréhension en détail .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2.

Copie « 4 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 5 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il n'arrive pas répondre à les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2.

Copie « «6 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie «7»

Dans cette copie l'apprenant n'a pas répondu de toute la question en général ; il a obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible il n'atteint pas le niveau souhaite.

Copie «8 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ; il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2.

Copie «9»

L'apprenant n'arrive pas a répondu de tous les questions de la compréhension en général. Nous voyons que son niveau et faibli n'atteint pas le niveau souhaite A2.

Copie «10 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2

Copie «11 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 12 »

Dans cette copie l'apprenant n'a pas répondu de tous les questions. Il a obtenu zéro sur dix. Nous voyons que son niveau est faible n'atteint pas le niveau A2.

Copie « 13 »

Dans cette copie l'apprenant n'a pas répondu de tous les questions. Il a obtenu zéro sur dix. Nous voyons que son niveau est faible n'atteint pas le niveau A2.

Copie « 14 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 15 »

Dans cette copie l'apprenant n'a pas répondu de tous les questions sur la compréhension globale, il a obtenu zéro sur dix. Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2.

Copie « 16 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ; il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2.

Copie « 17 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 18 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 19 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie «20 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie «21 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 22 »

Dans cette copie l'apprenant n'a pas répondu de tous les question sur la compréhension global, il a obtenu zéro sur dix, il n'atteint pas le niveau A2.

Copie « 23 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 24 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global, il a obtenu dix sur dix par contre ;il n'arrive pas répondre les questions de la compréhension en détail, il obtenu zéro sur dix .Nous voyons que son niveau est faible, il n'atteint pas le niveau souhaite A2 .

Copie « 25 »

Dans cette copie l'apprenant a répondu de tous les questions de la compréhension global il a obtenu dix sur dix ;par contre il n'arrive pas répondu a les questions de la compréhension en détail, il a obtenu zéro sur dix. Nous voyons que son niveau est faible il n'atteint pas le niveau souhaite A2.

number	Type de comprehension	pourcentages
1	Compréhension en details	60%
2	Compréhension global	32%
3	Problem de comprehension auditif	8%

Dans ce tableau, nous avons présenté le pourcentage de chaque type de compréhension dans les dialogues de test. Nous trouvons dans la première colonne à gauche le nombre de problème, puis la deuxième colonne le type de compréhension, et la dernière colonne à droite le pourcentage de compréhension.

Conclusion

Notre étude a l'objectif de découvrir les difficultés de compréhension orale, et d'aider les apprenants à résoudre leurs problèmes au niveau de la compréhension.

La méthode que nous avons suivie dans notre étude est analytique et descriptive. Nous avons demandé aux apprenants d'écouter des différents dialogues enregistrés ; pour qu'ils puissent de comprendre un dialogue enregistré.

Nous avons divisé notre recherche en trois chapitres, dans le premier chapitre nous avons abordé la définition des quatre compétences linguistiques en général (Compréhension orale, Compréhension écrite, Expression orale, Expression écrite). Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé la définition de la notion de l'écrite, distinction entre oral et écrit ; signification du terme oral, signification de la compréhension, signification de la compréhension orale, introduction de FLE, le contexte « le français à l'Université du Soudan des sciences et de la Technologie », cursus de département de français de faculté des langues à l'Université du Soudan.

Le troisième chapitre concerne le cadre pratique, dans ce chapitre nous avons analysé le test des apprenants et présenté l'analyse des données.

Les résultats de l'analyse du corpus montré que :

L'analyse du test indique que les problèmes commises par les apprenants sont: (60%) problème de la compréhension détails, (32%) problème de la compréhension globale, (8%) problèmes de la compréhension auditif.

Le point le plus fort chez les apprenants, ce qu'ils puissent comprendre le dialogue en général. Les points les plus faibles pour eux, c'est la compréhension détails et la compréhension auditif.

Donc nous proposons comme recommandations, d'abord les professeurs doivent augmenter le temps des cours de l'oral afin que les apprenants puissent en profiter et comprendre un dialogue enregistré.

Il faudrait également qu'il y ait des cours pour la pratique de la compréhension orale pour faciliter aux apprenants de mieux comprendre un dialogue enregistré.

Il faudrait que les apprenants écoute des documents adaptés à son niveau de français et qui parlent d'un sujet qu'ont aimeront ou qu'on intéresse.

Il faudrait que les apprenants ne restent pas ploqué(e)s, s'ils ne comprennent pas.

Il vaut mieux consacrer plus de temps pour participer à un échange linguistique.

Nous souhaitons que les enseignants, bien que les apprenants vont bien profiter de notre travail, et les apprenants éviter de commises les problèmes.

A la fin de notre travail nous proposons que les jeunes chercheurs continuent là où nous sommes arrêtés.

Bibliographie

1-Bolton-(1991) s-évaluation de la compétence communicative en langue étrangère, Paris.

2-Fabienne-DESMONS-enseigner le FLE-Paris.

3-Hamid Ahmed, (2009), Problématique de l'écrit en situation d'apprentissage ; difficultés liées à la progression thématique et la reprise anaphorique chez les apprenants Universitaire Soudanais, thés de doctorat, Université de franche comté-Besançon

4 -Janie Courtion-(2013)-élaborer un cours de FLE.

5-Jean Pierre Cuq-(2003), Dictionnaire de didactique, cordonné, Paris.

6-L'oral-variabilité et apprentissage-le français dans le monde-CLF international-(2001).

7- Marie-José(1990), Acquisition et utilisation d'une langue étrangère l'approche cognitive, le français dans le monde.

8-Younes, (2008), A-propos de la problématique de la communication.

.

Sitographie

1-www.bing.com.be/sites/default/files[consulté le 5 février 2020 à 2h22].

2-www.classe-de_FLE.com/2019/compréhensions,[consulté le 9 mars 2021 à 12h 27].

3-[www.greelance.com /rf/science humaine/23 /31/](http://www.greelance.com/rf/science_humaine/23/31/)[consulté le 25 mars 2021 à 11h22].

Table de Métiers:

Number	Métiers	page
	Résumé	1
	Abstract	11
	مستخلص	T11
	Remerciement	IV
	Dédicaces	VT
	Introduction générale	1
	Cadre Théorique	
	Chapitre un	
1	Les Compétence Linguistiques	5
1-1	La compréhension oral	5
1-2	La compréhension écrite	6
1-3	L'expression orale	8
1-4	L'expression écrit	11
	Chapitre Deux	
2	Définition de l'écrit	14
2-1	Distanction entre oral et écrite	15
2-2	Sinification du terme ou la nation de l'oral	19
2-3	Les spécificités de l'oarl	19
2-4	Le traite de l'oralité	21
2-5	L'accentuation et l'intention	21
2-6	Les liaisons et les enchainements	22
2-7	Les hésitations et les ruptures	22
2-8	Les interjections et les mots de discours	22
2-9	Signification du terme compréhension	25
2-10	La copmétension de compréhension	25
2-11	La compréhension oral et un processus et un comportement	26
2-12	Le Processus d'aspect psycholinguistique de compréhension oral	26
2-13	Le Processus d'aspect pragmatique de compréhension oral	28
2-14	Les quatre grands types d'écoute	30
2-15	Un cas particulière de la compréhension orale	30
2-16	Les supports	32
2-17	Les supports d'enseignement de la compréhension orale	32

2-18	La verification de la comprehension orale	33
2-19	Le cours de la comprehension orale	33
2-20	Evaluation de la comprehension orale	34
2-21	L'introduction du français au Soudan	35
2-22	Le français dans les Université Soudanaises	35
2-23	Les departments de français au Soudan	36
2-24	L'enseignement du français à la faculté des langues	40
2-25	Le cursus de department de français de faculté des langues	40
	Cadre Prathique	
	Chapter Trios	
	Analyse de donnée	
3-1	Public visé	48
3-2	Corpus	48
3-3	Presentation de test	49
3-4	Le test	49
3-5	Critères d'analyse	54
3-6	Présentation et analyse de donnée	54
3-7	La compréhension globale et détails de test	54
3-8	Analyses des copies	54
	Conclusion	58
	Bibliographies	60
	Sitographie	61
	Table de métiers	62
	Annexe	64

ANNEXE